

Les Arcs - La Grand-Croix n° 1



La-Platière (Mairie et centre social La Grand Croix)



De la vieille presse hydraulique (Marteau Pilon Deville), à l'entrée du parc de la Platière vous longez le Gier avant de vous élevez jusqu'au quartier de Chavillon qui vous offre un point de vue sur le pilat.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 6.8 km

Dénivelé positif : 213 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

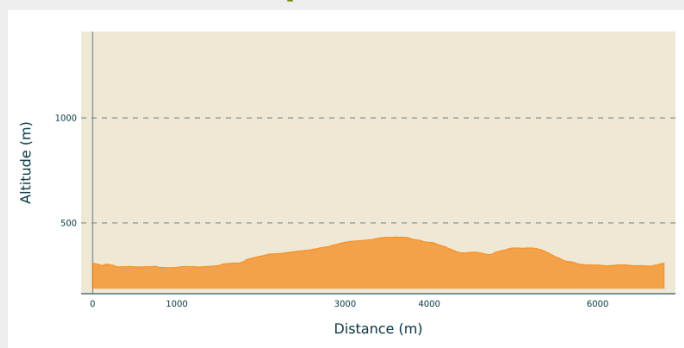
Itinéraire

Départ : La Grand-Croix - Parc de la Platière

Arrivée : La Grand-Croix - Parc de la Platière

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



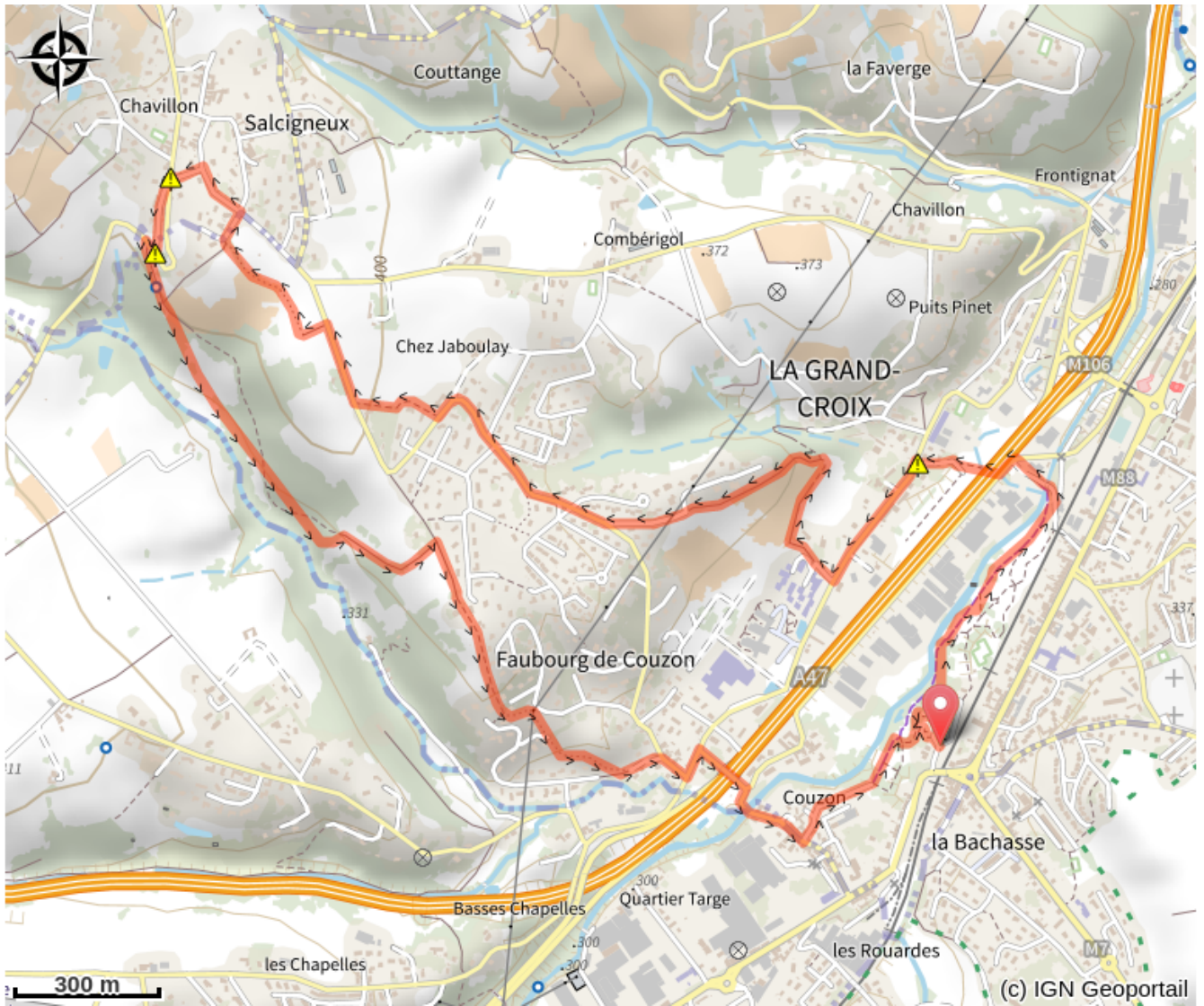
Altitude min 287 m Altitude max 433 m

De la vieille presse hydraulique (Marteau Pilon Deville), à l'entrée du parc de la Platière (attention aux horaires de fermeture du Parc affichés à l'entrée), prendre à gauche des bâtiments de la cité artisanale, un escalier qui descend au bord du Gier, emprunter le chemin qui descend la rivière. On arrive rapidement à une vieille "levée". Longer un bief, en rive droite, et atteindre, après quelques centaines de mètres, un petit pont sur le Gier. Le traverser, puis sortir du parc de la Platière. Arriver sur la petite route, tourner prudemment à gauche, descendre sur l'ancien lit du Gier, prendre le passage sous l'autoroute. Déboucher, de l'autre côté de l'A47, en vue des restes du pont en bois de Chavillon.

Tourner à gauche sur la route de la Perronière que l'on emprunte jusqu'à la maison de retraite. Suivre alors à droite le petit chemin qui la longe jusqu'à une fourche (vieux puits). Sur la droite un joli chemin passe en bordure d'un pré. Il fait bientôt un large virage montant sur la gauche, domine le verger conservatoire, et débouche sur un lotissement au niveau de la rue du Verger. Suivre la petite route et déboucher sur la route de Salcigneux au niveau d'un stop. La suivre sur la droite, dépasser la rue qui mène à la ferme Sorlin. Après une épingle à cheveux, prendre à droite entre des maisons un petit chemin, barré par une grosse pierre, qui nous conduit sur la route de Salcigneux. La longer sur la droite derrière une barrière en bois jusqu'au passage piéton qui permet de traverser pour atteindre un court chemin de tracteur en face. Arriver au sommet d'une butte. Vue au sud sur le Pilat et, en contrebas, le vallon des Arcs.

A droite, un sentier conduit au chemin des 4 Vents. Le suivre à droite, puis tourner à gauche à la croix (érigée en 1914) puis encore à gauche sur la rue du Bois des Côtes qui traverse la route de l'Aqueduc pour se prolonger par une ruelle descendante. Longer la micro-crèche, traverser (prudence) la route de Saint-Chamond, prendre à gauche de l'autre côté, le chemin en terre. Après deux cents mètres, bien repérer un petit sentier qui prend à gauche dans la végétation. Le suivre jusqu'à l'arrivée sur un chemin carrossable que l'on emprunte à droite (sud). Traverser des lotissements (bien suivre les balises), descendre parfois sur des marches d'escalier. Arriver sur le Chemin de la Rivière que l'on suit à gauche jusqu'au bas de la route de Salcigneux. Celle-ci débouche sur la rue du Faubourg de Couzon. Tourner à gauche, puis à droite. Traverser l'autoroute sur le "pont bleu". On arrive au vieux pont en pierre sur le Gier. Après quelques centaines de mètres, prendre à gauche entre les maisons le chemin du Gier qui mène à la porte ouest du parc de la Platière.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.